

Zeitschrift:	Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber:	Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band:	13 (1937-1938)
Heft:	23
Artikel:	Il faut développer l'industrie aéronautique suisse
Autor:	Farner, Willi
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-710285

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à leur escalade: le canon les brise et crève de sa mitraille casques et cuirasses.

Au premier coup de canon, d'Albigny et sa troupe avaient quitté Plainpalais, persuadés que le pétard de Picot leur ouvrirait la porte Neuve. Ils accourent, tambour en tête, et criant: « Avance! avance! ville gagnée! » Ils sont tôt détrompés. Saisis de panique, ils reviennent en hâte sur leurs pas, laissant à leur chef le soin d'annoncer au duc la déroute. « Vous avez fait là une belle cascade », lui répondit ce prince, et il désespéra de jamais entrer dans cette ville où les courtauds de boutique « besoignaient » si rudement. Où était le temps où ses ambassadeurs réclamaient des Genevois qu'ils lui abandonnassent le château de l'Île, que son nom fût gravé sur leurs monnaies et que, chaque année, un cheval lui fût donné en hommage?

« L'honneur de cette ville est de demeurer libre », écrivit Mathieu, l'historien d'Henri IV; mais cet honneur n'allait pas sans sacrifices. La nuit du 11 au 12 décembre fit, dans les rangs des Genevois, dix-sept victimes dont, à chaque anniversaire, les noms sont proclamés dans la cathédrale où le peuple de 1602, ayant à sa tête le vénérable Théodore de Bèze, était accouru rendre grâce à *Cé qué laino* (Celui qui est en haut). Elle coûta la vie à un nombre bien plus grand de gens du duc; ceux d'entre eux qui furent faits prisonniers furent condamnés à être pendus « sur le boulevard du lieu où ils avoient commencé d'exécuter leur damnable entreprise ». Le Conseil, dans son jugement, déclare qu'il ne les considère pas comme des gens de guerre, « mais comme voleurs et brigands, lesquels mérityeroyent bien d'être tous mis sur la roue »; le Conseil ne tint pas compte davantage de la naissance de ceux qu'il considérait comme des assassins et envoya au gibet, deux à deux, seigneurs et hommes d'armes.

Les pays intéressés à l'indépendance de Genève et au maintien de la religion réformée apprécieront l'héroïsme des bourgeois. Ceux-ci, longtemps sur la défensive, décidèrent bientôt de passer à l'offensive. Ils firent une expédition couronnée de succès à Saint-Julien, obtinrent des tributs de guerre des villes d'Evian et de Thonon, que terrorisaient deux frégates, et se répandirent dans les campagnes. Des renforts reçus de Berne et de Zurich vinrent assurer leurs positions et ils s'emparèrent de Saint-Genis-d'Aoste, point de jonction de la Savoie, du Bugey et du Dauphiné. Charles-Emmanuel fut contraint de faire des propositions de paix. Conseillée par les cantons, ses alliés, Genève consentit à traiter, et l'acte du 21 juillet 1603, scellé à Saint-Julien, fut la base de ses relations avec la maison de Savoie. Dépourvue d'ailleurs de toute forfanterie, elle grava, sur l'une des pierres de sa maison de ville, cette inscription:

Pugnate pro' avis et focis, liberavit vos Dominus XII die decembris 1602. « Combattez pour vos autels et pour vos foyers, le seigneur vous a délivrés le douze décembre mil six cent deux. »

E. C.

Il faut développer l'industrie aéronautique suisse

L'intérêt économique comme l'intérêt militaire du pays exigent que nous ayons une industrie aéronautique indépendante de l'étranger, une industrie véritablement nationale. Depuis une dizaine d'années, la Suisse a malheureusement négligé cette activité qui est tombée à un niveau incroyablement bas. Si nous sommes encore animés de quelque ambition et de quelque esprit

d'entreprise, il sera promptement mis un terme à cette politique de laisser-aller. On ne saurait se résigner à l'abandon d'un domaine où le travail national pourrait si utilement s'employer.

Le réarmement de notre aviation militaire est une tâche d'une urgence indiscutable. C'est l'urgence qui nous oblige à construire nos appareils d'après des licences étrangères. Mais cette nécessité passagère ne doit pas nous empêcher de vouer tous nos efforts à recréer et à consolider une industrie aéronautique autonome.

Il y a des gens pour prétendre que chez nous une production de ce genre est aussi peu viable que la production des automobiles. Ils oublient que les méthodes applicables à la fabrication de voitures en série ne sont pas valables pour la construction d'un avion de qualité. La valeur technique de nombre de nos industries est suffisamment prouvée pour que, même commercialement parlant, une industrie aéronautique suisse, organisée rationnellement et assurée de trouver des débouchés, puisse être considérée comme viable. Ce qui nous empêche de nous rendre indépendant sur ce point de l'étranger, c'est un manque de confiance dans nos propres forces.

Loin de nous l'idée de recourir aux subventions officielles pour constituer cette industrie nationale. Il y a d'autres moyens de soutenir sa création. Ne mentionnons que la suppression des droits de douane sur l'essence destinée aux moteurs d'aviation, le développement général du trafic aérien, les ouvertures de soumissions pour la fourniture de matériel neuf, etc.

Des moyens financiers doivent cependant être envisagés. D'où proviendront-ils? Ici encore il faut s'inspirer du principe que l'intérêt général prime les intérêts particuliers. Si chaque citoyen suisse consent un modeste sacrifice et verse son obole à l'action « Pro Aero », créée en faveur du développement de la navigation aérienne, un fonds pourra être constitué qui permettra la naissance d'une industrie aéronautique nationale. « Pro Aero » ne se propose pas seulement de soutenir l'aviation militaire, mais aussi de promouvoir l'aviation civile suisse au rang qu'elle mérite d'occuper.

Une industrie nouvelle représente une considérable augmentation des possibilités de travail. Même au point de vue de l'exportation, des succès pourraient être escomptés. La « qualité suisse » n'a pas fini de faire prime sur le marché mondial. L'avion suisse aurait des chances de s'imposer à l'étranger.

Sous quelque angle qu'on envisage le problème, l'expérience vaut la peine d'être tentée. Nous devons en prendre les risques avec un enthousiasme de pionniers. Les erreurs d'un proche passé doivent servir. Celui qui a le courage de reconnaître les fautes commises trouve aussi en lui-même la force d'en empêcher le retour!

Willi Farner, ing. dipl., Granges.

L'instruction prémilitaire dans l'Italie fasciste

La marche sur Rome et la prise du pouvoir par Mussolini constituent le début d'une préparation intensive de la jeunesse italienne, au point de vue moral, spirituel et physique, en faveur du nouvel Etat. Toute l'éducation et toute la formation de la jeunesse sont devenues obligatoires dans un groupement spécial appelé « Opera Balilla ». Lorsqu'on embrasse d'un seul coup d'œil toutes les prescriptions édictées depuis le début de l'ère fasciste